

20 mars 2013

### **Précisions importantes à propos des études du Maitre d'Ouvrage**

Afin de constituer son dossier de réponse à l'appel d'offres du gouvernement pour le site de Saint-Brieuc, Ailes Marines a commandé et fait réaliser des études préliminaires en 2011, principalement d'ordre environnemental et technique. Ces études ont permis d'identifier, à un stade préliminaire, les sensibilités et les enjeux environnementaux du site, ainsi qu'à établir un premier diagnostic environnemental basé, entre autres, sur la bibliographie disponible. Elles ont servi également pour la définition technique du projet proposé par Ailes Marines dans son offre.

Ce sont les synthèses de ces études, rédigées par les prestataires les ayant réalisées, qui sont consultables sur le site Internet du débat public du projet éolien de la Baie de Saint-Brieuc.

Ces études restent pertinentes et fournissent de précieuses informations. Toutefois, il convient de noter que la plupart d'entre elles ont été conduites il y a deux ans et certaines des conclusions contenues dans ces rapports peuvent ne plus être totalement adaptées, dans le cadre du développement du projet. Des études complémentaires et, en particulier, celles liées à l'étude d'impact, ont été lancées depuis l'attribution à Ailes Marines du lot de Saint Brieuc, afin notamment de préparer les dossiers de demande d'autorisations administratives nécessaires à la réalisation du projet. Ces demandes d'autorisation seront déposées en 2014 (si Ailes Marines décide de poursuivre le projet à l'issue du débat public). Les études complémentaires en cours seront terminées pour la plupart en avril 2014. L'attention du public est donc attirée sur le fait que ce n'est qu'à cette date que les conclusions des études menées pour le compte d'Ailes Marines deviendront définitives.

